

sont des femmes. Tel qu'indiqué au bas de la page 441, plus de 49 p.c. de toutes les ouvrières à gages dans les manufactures canadiennes sont employées dans les industries textiles.

19.—Employés à salaire et à gages des deux sexes dans les manufactures en 1937 et moyenne de leurs gains respectifs, par province et par groupe, en 1936 et 1937.

Province ou groupe.	Employés à salaire.			Moyenne des salaires.		Employés à gages.			Moyenne des gages.	
	Hommes.	Femmes.	Total.	1937.	1936.	Hommes.	Femmes.	Total.	1937.	1936.
	nombre.	nombre.	nombre.	\$	\$	nombre.	nombre.	nombre.	\$	\$
PROVINCE.										
Ile du Prince-Edouard.....	219	45	264	803	796	555	243	798	496	480
Nouvelle-Ecosse.....	1,849	428	2,277	1,400	1,349	13,422	2,389	15,811	856	792
Nouveau-Brunswick.....	1,668	428	2,096	1,549	1,534	11,478	2,038	13,516	837	762
Québec.....	29,574	6,874	36,448	1,621	1,631	131,850	50,735	182,585	965	798
Ontario.....	44,713	14,330	59,043	1,773	1,718	208,673	54,027	262,700	1,021	947
Manitoba.....	3,629	879	4,508	1,618	1,579	15,875	3,323	19,198	1,037	974
Saskatchewan.....	1,627	273	1,900	1,313	1,282	3,929	278	4,207	1,013	932
Alberta.....	2,455	463	2,918	1,524	1,448	8,510	1,096	9,606	994	937
Col. Britannique et Yukon.....	5,358	1,015	6,373	1,781	1,722	32,993	3,210	36,203	1,122	1,055
Totaux et moyennes	91,092	24,735	115,827	1,692	1,659	427,285	117,339	544,624	965	896
GROUPE INDUSTRIEL.										
Substances végétales.....	15,593	3,805	19,398	1,606	1,594	52,659	22,201	74,860	848	814
Produits animaux.....	11,592	2,315	13,907	1,343	1,338	42,406	11,683	54,089	853	806
Textiles et tissus.....	9,830	4,216	14,046	1,741	1,748	49,600	58,031	107,631	749	715
Bois et papier.....	23,205	5,293	28,498	1,626	1,593	108,551	10,205	118,756	1,002	940
Fer et dérivés.....	13,593	3,482	17,075	1,918	1,831	106,346	3,727	110,073	1,186	1,070
Métaux autres que le fer.....	6,540	2,171	8,711	1,929	1,860	30,551	5,352	35,903	1,140	1,063
Métalloïdes.....	3,509	784	4,293	1,823	1,744	18,938	606	19,544	1,155	1,058
Produits chimiques.....	5,435	2,033	7,468	1,752	1,816	11,272	3,228	14,500	1,021	958
Industries diverses.....	1,795	636	2,431	1,714	1,647	6,962	2,306	9,268	838	813

Moyenne des gains dans quarante principales industries.—Le tableau 20 montre les effectifs des quarante principales industries selon le sexe et la moyenne de salaires et gages en 1937 ainsi que la moyenne des salaires et gages en 1936. Le rang de chaque industrie est déterminé par le total des salaires et gages.

La moyenne des salaires dépasse \$2,000 dans dix industries seulement; elle varie de \$1,800 à \$2,000 dans sept autres; de \$1,500 à \$1,800 dans quatorze autres tandis que dans les neuf qui restent elle est inférieure à \$1,500. Les salaires les plus bas sont ceux payés dans les scieries, l'industrie du beurre et du fromage et l'industrie du pain et autres produits de la boulangerie. Ces industries englobent un grand nombre de petits établissements.

Les gages les plus élevés, ceux de plus de \$1,250, sont payés par huit industries—réduction et affinage des métaux non ferreux, \$1,459; dérivés de pétrole, \$1,451; automobiles, \$1,371; coke et produits du gaz, \$1,368; pulpe et papier, \$1,344; impression et édition, \$1,338; sidérurgie, \$1,333; matériel roulant de chemin de fer, \$1,300—dans lesquelles la proportion d'artisans est probablement élevée. Dans neuf autres, les gages varient de \$1,000 à \$1,250. Dans la plupart de ces dix-sept industries la proportion d'ouvrières est basse. Dans dix autres industries, la moyenne varie de \$800 à \$1,000 tandis que dans les treize qui restent elle est inférieure à \$800. Ce dernier groupe comprend toutes les industries saisonnières, telles que la conserverie des fruits et des légumes, la saurisserie et la conserverie du poisson et les industries qui englobent un grand nombre de petites unités dont les opérations sont intermittentes comme, par exemple, la meunerie. Les autres industries où la moyenne des gages est basse sont: les textiles, le tabac et la chaussure dans lesquelles la proportion de femmes est élevée, dépassant 50 p.c. dans certains cas.